



Conditions générales

A. Buy and Try: HP ScanJet - Structure du programme

Dans le cadre du Buy and Try: HP ScanJet les participants sont admissibles en achetant un produit HP désigné (liste disponible sur le site web www.hp.com/ch/buyandtry/fr pour participer à ce programme, et acheter et essayer le produit sans risque.

Le participant a une garantie de remboursement (soumise à conditions) si le produit HP acheté ne répond pas aux attentes du participant après 40 jours calendaires à compter de la date d'achat.

Le Buy and Try: HP ScanJet est dénommé ci-après «Programme».

La participation au programme se fait en quatre étapes clés.
Seuls les clients utilisateurs finaux sont autorisés à participer au programme.

Cela signifie que les clients utilisateurs finaux demandent et reçoivent le remboursement de l'offre Buy & Try.

La personne ou la société demandeuse et autorisée à recevoir le remboursement est dénommée ci-après le « participant ».

Les revendeurs ne peuvent pas soumettre de demande pour le compte de leurs clients.

Produits

Les produits admissibles achetés sont désignés par le terme « produits HP » dans le texte suivant.

Seuls les nouveaux Produits HP sont éligibles au Programme. Les Produits de démonstration et les Produits usagés ou remis en vente sont exclus du Programme.

Le programme est valide si les produits HP ont été achetés entre le 01.06.2017 et 31.07.2021 auprès de HP directement, ou d'un revendeur ou détaillant agréé.

Le programme n'est pas valide si les produits HP doivent être revendus ou loués à un tiers.

La liste des Produits éligibles est disponible sur le site Web www.hp.com/ch/buyandtry/fr.

Le participant peut participer avec un maximum de 2 produits HP pendant toute la période du programme.

Promoteur (dénommé ci-après « HP »):

HP Schweiz GmbH

Glatt Tower

Neue Winterthurerstr. 99

8304 Wallisellen

Switzerland

Organisme payeur:



Conditions générales

HP International Sarl
150 Route du Nant d'Avril
1217 Meyrin 2
Geneva
Switzerland

B. Règles et conditions du Programme
Le Programme est valide en Suisse.

L'accord Buy & Try entre HP et le participant est conclu en acceptant les conditions générales au cours du processus d'inscription sur la page web du programme www.hp.com/ch/buyandtry/fr.

Ce programme n'est pas cumulable avec d'autres offres promotionnelles ou accords spéciaux conclus avec HP qui sont disponibles sur la même période.

Le prix d'achat indiqué sur la facture sera payé, sans dépasser le prix recommandé HP non contraignant au moment de la vente. HP règlera uniquement cette somme. Tout autre matériel, logiciel ou service est exclu du remboursement. Les autres frais ne sont pas remboursés et ne peuvent pas être demandés à HP.

HP accepte uniquement les retours complets, non détériorés et conditionnés dans leur emballage d'origine. Aucun remboursement n'aura lieu si l'emballage d'origine n'est pas restitué.

Le produit HP doit être restitué en intégralité sans aucune détérioration, dans son emballage d'origine avec tous ses accessoires originaux inclus au moment de l'achat du produit HP (y compris notamment les cartouches d'encre ou cassettes de toner pour les imprimantes, toute autre pièce mobile, les manuels d'utilisation, cartes réseau, CD, câbles, alimentations, écrans, claviers, souris, cartes graphiques, etc.).

Les restitutions incomplètes ou détériorées ne peuvent faire l'objet d'un remboursement ou ne sont remboursées que partiellement.

Les produits HP retournés à HP ne doivent pas être contaminés par des matières biologiques, chimiques ou radioactives.

Le(s) produit(s) HP à renvoyer doit(ven)t se trouver dans le pays où le participant s'est inscrit au programme.

Les demandes de levement de produits HP se trouvant à l'étranger ne sont pas autorisées.

La propriété du produit HP sera transférée à HP dès la remise du produit au centre de test HP désigné.

La remise du produit HP au transporteur choisi par HP sera définitive et vaudra transfert des droits portant sur ce produit au centre de maintenance de HP, libres de tout lien et grèvement.

Le(s) produit(s) HP défini(s) lors de l'inscription en ligne en vertu du programme doit(ven)t être remis à HP pour être acceptés. Après réception dans le centre de maintenance de HP, aucun produit HP (accessoires compris) ne peut être renvoyé au participant. Ces produits HP demeurent la propriété de HP.

Les produits HP doivent coïncider avec les informations fournies pendant le processus d'inscription. Dans le cas contraire, HP se réserve le droit de ne pas payer le remboursement ou de débiter la différence entre le produit HP indiqué et celui reçu si la valeur du remboursement est inférieure.



Conditions générales

C. Étapes et délais du Programme

Le participant peut sincirire, obtenir des informations sur le programme et demander le retour du produit sur le site web www.hp.com/ch/buyandtry/fr.

Les inscriptions doivent être soumises en ligne, dans les 30 jours suivant la date d'achat.

La date de la facture considérée est la date d'achat.

La demande de retour du produit HP doit être effectuée dans les 40 jours calendaires à compter de la date d'achat.

Le justificatif d'achat doit contenir les informations suivantes :

- | nom et adresse de l'acheteur
- | nom et adresse du vendeur, conformément à la mention de l'en-tête
- | modèle et numéro de série du (des) produit(s) HP.

Le justificatif d'achat doit être chargé pendant l'inscription sur www.hp.com/ch/buyandtry/fr.

Les documents téléchargés sont exclusivement utilisés pour la validation de l'admissibilité à participer à ce programme. L'information ne sera pas partagée et utilisée en dehors de ce programme.

Les Participants qui n'ont pas fourni à HP toutes les informations obligatoires en seront informées par e-mail et pourront communiquer les éléments manquants sous 7 jours calendaires. Si le Participant ne se conforme toujours pas aux conditions générales d'utilisation, la demande sera rejetée.

À la date convenue, HP enverra un coursier à l'adresse fournie par le Participant lors de l'enregistrement. Si ledit coursier ne peut se présenter à la date convenue, il contactera le Participant pour déterminer une nouvelle date.

Les frais de transport sont à la charge de HP.

L'étiquette d'expédition fournie avec l'inscription doit être fixée à l'extérieur de la boîte et doit être facilement accessible, même si la boîte est empilée sur une palette.

Il est conseillé de fixer l'étiquette avec de l'adhésif transparent spécial pour éviter qu'elle ne soit déchirée.

En ce qui concerne les imprimantes, toutes les cartouches d'encre ou de toner doivent être emballées séparément dans un conteneur adapté qui les protège contre tout risque de fuite.

Si un produit autre que celui indiqué dans l'inscription en ligne a été renvoyé au centre de test, HP est autorisé à facturer les coûts encourus liés au retour au participant.

La période entre l'acceptation de la demande de retour et la préparation de l'enlèvement des produits HP ne doit pas dépasser 40 jours calendaires.

La valeur du remboursement est payée par HP au participant. Le paiement sera effectué par virement bancaire électronique dans les 45 jours calendaires suivant la réception des produits HP au centre de test HP.

Le paiement peut être effectué uniquement avec un compte bancaire valide dans l'Espace Économique Européen ou en



Conditions générales

Suisse.

Facture nécessaire au remboursement

D'assurer une facturation correcte et régulière de la valeur de reprise, HP crée une auto-facture au nom du participant et lui envoie par e-mail.

D'assurer une facturation correcte et régulière de la valeur de reprise, HP crée une auto-facture au nom du participant et lui envoie par e-mail.

Pour toute question concernant le Programme ou le statut de votre demande, envoyez un e-mail à:

promotions@gps1.hp.com.

Vous pouvez également consulter l'URL indiquée dans l'e-mail de confirmation pour en savoir plus sur le statut de votre demande.

D. Déni de responsabilité

En terminant le processus d'enregistrement, le Participant confirme son acceptation de ces conditions générales d'utilisation.

HP se réserve le droit de refuser toute demande incomplète, altérée ou illisible.

Les Participants dont il est prouvé qu'ils ont effectué des demandes frauduleuses seront exclus du Programme. HP se réserve le droit d'entreprendre des actions en justice.

En plus de la facture du Produit HP acheté, HP se réserve le droit de demander au revendeur/à l'utilisateur final d'autres preuves d'achat et/ou de propriété (photo de l'étiquette du numéro de série, code barres...).

HP se réserve le droit d'auditer toutes les demandes pour s'assurer que les conditions générales d'utilisation du Programme sont respectées et de demander des informations complémentaires concernant les demandes, ainsi que des documents connexes.

Si HP procède à un paiement incorrect, le Participant devra rembourser ce paiement dans les 28 jours suivant la réception d'un avis écrit envoyé par HP.

Le Participant accepte de dégager HP de toute responsabilité, réclamation, demande de dommages et intérêts ou conséquence fiscale liée à cette situation.

HP n'est pas responsable et ne peut être tenu responsable de toute défaillance technique, matérielle, logicielle, du serveur ou du site Web ou des défaillances et dommages quels qu'ils soient empêchant le Participant de participer au Programme ou rendant difficile sa participation.

HP ne saurait être tenu responsable des pertes, dommages et blessures de quelque nature que ce soit subis par le Participant en lien avec ce Programme. Toutefois, rien dans les présentes conditions n'exclue ou ne limite la responsabilité de HP en cas de décès ou de blessure du Participant dont il a été prouvé qu'elle trouvait son origine dans une négligence de HP.

HP se réserve le droit de modifier les conditions du présent Programme à tout moment, sans préavis.



Conditions générales

HP peut annuler ce programme sans préavis et avec effet immédiat le cas échéant, pour des motifs juridiques ou commerciaux découlant de lois en vigueur.

Le paiement sera effectué une fois que HP aura jugé que le Participant a parfaitement respecté les présentes conditions et les instructions qui lui sont associées.

Les décisions de HP liées à quelque aspect de ce Programme que ce soit sont définitives et exécutoires.

Ce Programme est soumis aux lois du pays d'enregistrement au Programme du Participant. Tout conflit éventuel tombera sous la juridiction de la cour du Promoteur.

Si un produit HP est renvoyé (révoquant alors le contrat de vente), aucune demande de remboursement ne peut être faite. Si la valeur du remboursement a déjà été payée, elle doit être remboursée en intégralité.

Si le paiement constitue un bénéfice soumis à l'impôt, l'impôt sera dû en intégralité par le Participant.